HANDISERE

Association des Paralysés de France
Délégation de l'Isère

n°100

Février - Mars - Avril 2015

Sommaire

- L'équipe de la Délégation P. 2
- Editorial P. 3
- Infos Délégation P. 4
- Détente P. 6
- Pratiques P. 8
- Legs et Donations P. 12

21bis avenue Marcelin Berthelot 38100 Grenoble
téléphone : 04 76 43 13 28 - mail : apfdd38@free.fr - blog : http://dd38.blogs.apf.asso.fr

A.P.F

Représentante Départementale : Chantal VAURS

Directeur de la Délégation Départementale par intérim :

Tél .04 76 43 13 28 / **Blog : http://dd38.blogs.apf.asso.fr/** Email : apfdd38@free.fr

Les numéros verts A.P.F (*appel anonyme et gratuit*)
Ecoute Handicap Moteur : 0 800 500 597 - A.P.F S.E.P : 0 800 85 49 76
Les sites d'information (voir le blog APF)

Maison de l'Autonomie (M.D.A)
Tél numéro vert : 0800 800 083 et 04 38 12 48 48

Attachée de **Délégation** : ..... .Christel DI RAGO
Comptable :……Martine ZANARDI
Agent Administratif :.....Richard GARAMBOIS
Chargés de mission **Loisirs** : ….....Thierry ROLLAND
Danièle GARET

Chargé de **mission Communication** :…….....Cyril LELY
Chargée de missions **Ressources** :…….. Charlène MOINE

Responsable du réseau **bénévoles** :…..……...Charlène MOINE
sur rendez-vous.

Conseil **Juridique** :..……*Taduy DZUNG*
Uniquement sur rendez-vous

Correspondants A.P.F :
- à St Marcellin :…..……Charlotte VACHON : 04 76 38 05 33
- à Echirolles :. ……Marc FINOT : 04 76 09 50 15
- à Fontaine :..……..……Monique COURBIN : 04 76 26 73 69
- à Bourgoin :……...……..Chantal VAURS : 04 74 97 38 23

Service "Aide Humaine" : SPASAD
Directrice : Marina GIROD de l'AIN
Tél : 04 38 24 02 20
Chef de Service: Martine CHARREL
21, avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE
Tél : 04 76 88 16 50
Fax : 04 76 73 10 26

Antenne de Vienne :
Secrétaire :…….. . . . . ……...Sophie GONNET
Chargée Mission Loisirs Ressources :……..Marie-Claude BORDE
04 74 53 11 32

Permanences du Service Social sur Vienne :
Permanence téléphonique :
Mardi & Jeudi 9h-12h30 et 14h-16h30……..Tél. 04 74 85 71 09

Nadine de BRULER
2, place du 19 mars 1962 - 38200 VIENNE
Tél - Rép. 04 74 85 71 09 – Tél - Fax 04 74 53 11 32

Service Social sur Grenoble :

Secrétaire **Service social** :……...Christiane LANGE
Audrey DEMONCHAUX

Assistants Sociaux :

Amandine BALMET *Permanence :*
uniquement sur rendez-vous :……..……le lundi 9h00 - 12h30

Bernard EPALLE Permanences :
- à Grenoble :...……..……...……..….le mercredi 13h30 -18h00
- à Bourgoin :……....le 1er jeudi du mois 9h30 - 12h00
- à Voiron :……..…le 2ème jeudi du mois 9h30 - 12h00
- à A.P.F. Industrie :……...……....le mardi 14h00 - 17h00

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mme VAURS Chantal	Tél. 06 70 95 76 72
M. BARNOUX Jean-Luc	Tél. 04 76 43 02 95
M. DERDERIAN Varoujan	Tél. 06 08 11 71 91
M. GROS Daniel	Tél. 04 76 72 43 35
Mme HANZO Georgette	Tél. 04 76 09 14 05
M. MENEGHEL Victor	Tél. 06 45 92 18 32
Mme MOLLIER Chantal	Tél. 04 76 09 69 66
M. MOTTIN Yvon	Tél. 04 76 25 63 67
Mme ROGER Léonie	
M. BRISSAUD Loïc	Tél. 06 30 48 09 46
M. N'GORAN Jean	Tél. 06 16 66 16 30

Groupe Relais de BOURGOIN - JALLIEU

Espace le Renouveau - 11 place Schweitzer
38300 Bourgoin-Jallieu

Permanence / Accueil :

Chantal VAURS **06 70 95 76 72**

tous les jeudis, de 14 h à 17 h : jeux, animations, goûter ...
et le premier jeudi de chaque mois : repas à organiser,
avec inscription obligatoire.

CONSEIL APF DE REGION
Titulaire Mme VAURS Chantal Suppléante Mme ROGER Léonie

Représentant Jeune
Mr Brissaud Loic

EDITO

Depuis plusieurs mois, la délégation traverse une zone de turbulences à laquelle l'équipe en place s'efforce de remédier au mieux.

En attendant la réorganisation mise en place par l'APF nationale, nous continuons nos actions en renforçant la solidarité.

Cette solidarité nous la construisons différemment en travaillant avec d'autres associations, en renforçant notre réseau de bénévoles avec un accueil particulier en délégation. Nouer des relations avec d'autres est essentiel. C'est déjà une manière de résister, d'être reconnue comme personne qui compte aux yeux d'autrui.

Même si la loi du 11 février 2005 a été modifiée, nous retiendrons les initiatives prises pour l'emploi de personnes en situation de handicap au restaurant de l'ESAT Pré Clou et au restaurant l'ATYPIK. Malgré la mise en place des AD/AP, les collectivités, continuent à œuvrer pour l'accessibilité avec la création, par exemple, d'un service de location de véhicules pour PMR, ou de tricycles.

Nous en profitons pour remercier tous les adhérents qui participent aux commissions communales et intercommunales d'accessibilité.

Il reste des étapes à franchir, ce que nous semons aujourd'hui nous le récolterons bientôt, alors restons motivés et surtout ne lâchons rien, en commençant par signer la pétition «touche pas à ma MDPH» ou en incitant nos parlementaires à ne pas ratifier les ordonnances sur l'accessibilité du 26 septembre 2014 avec l'initiative « accéder, c'est exister!».

A travers ces exemples de solidarité, nous voulons favoriser le croisement des savoirs, des pratiques et des acteurs de tous milieux sociaux. C'est une source d'innovation et un formidable levier de transformation au niveau individuel et sociétal.

Aussi, nous vous invitons à faire entendre votre voix en participant largement aux élections internes en cours pour renouveler les instances départementales chargées de choisir les orientations et de défendre au mieux les intérêts de l'APF en Isère et en Rhône-Alpes-Auvergne.

Chantal VAURS et Gontrand LIOT

Nous tenions à souhaiter la BIENVENUE à Charlène MOINE au poste de chargée de missions.

L'équipe de la délégation

Lors de l'Assemblée Départementale du 08 Novembre 2014, nous avons proposé aux adhérents de participer à un speed dating sur divers sujets.
Un maître de séance par thème était chargé de recueillir les propos de chacun.
Nous vous ferons un retour régulier des idées, des envies, des besoins qui ont vu le jour sur chaque sujet.
Pour ce premier retour nous avons choisi :

LE HANDISERE :

Maître de séance Michèle BLANC-BURLET (ancienne Attachée de Délégation APF)

Tous les participants reçoivent le HANDISERE puisqu'ils sont tous adhérents.

Il y a une nette préférence (des plus jeunes au plus âgés) pour le recevoir en version papier, même si une demande leur a été faite pour le recevoir par informatique…

La plupart le lisent en entier, quelques uns le survolent en ne lisant que les articles qui les concernent et les intéressent.

Concernant les articles, il est souhaitable de :

- Privilégier les nouvelles de l'Isère, la politique de la région.
- Mettre des rubriques « jeunes », d'échanges d'idées, de passions, de bons trucs…
- Mettre des rubriques loisirs avec notamment des listes d'endroits touristiques accessibles à découvrir (ballades, restaurants, lieux culturels, etc….).
- Dommage que le planning du Club Loisirs ne paraisse pas du fait que ce dernier est établi d'un mois à l'autre et que le hand Isère n'est pas un mensuel.
- Raconter par les uns et les autres des cas concrets sur des évènements de la vie, des difficultés rencontrées et des solutions trouvées ou pas…
- Les dessins humoristiques étaient également bien appréciés.

Il a été suggéré de « reprendre » des articles du Faire Face en explicitant et en donnant plus de détails car il apparaît pour certains, que ces articles, certes très intéressants, soient parfois difficiles à comprendre, plus particulièrement en ce qui concerne la législation. Celle-ci ne s'applique pas toujours de la même façon d'un département à l'autre…

Pour la communication, réactualiser le blog de la délégation, en le rendant plus attrayant serait aussi bien apprécié.

Nous profitons de cet article pour remercier encore une fois Michèle pour son aide précieuse.

Nous en profitons également pour vous solliciter :

Faites nous part de vos bons plans, de vos déceptions, d'une expérience réussie ou pas.
Vous connaissez des lieux, des professionnels de santé ou autres accessibles, passez nous l'information, afin que nous puissions les relayer, les lister.

SCOOTER ELECTRIQUE ET TRANSPORT EN COMMUN

Suite à plusieurs demandes effectuées par des utilisateurs de scooter électrique, nous tenions à partager la réponse qui nous a été faite.

Nous faisons suite à votre demande auprès de notre agence de mobilité par laquelle vous nous interrogez sur la possibilité d'utiliser notre réseau général bus/tram avec un scooter électrique pour personne à mobilité réduite.

Nous vous précisons que l'article 10 de notre règlement d'exploitation, que vous pouvez retrouver sur notre site Internet tag.fr, mentionne que les scooters électriques à bord des véhicules sont interdits (règlement du 1er juillet 2013).

Après confirmation auprès de notre service juridique, cette interdiction s'applique bien aux scooters PMR, car ces véhicules sont considérés comme des "Véhicules terrestre à moteur" et nous n'avons pas le droit de les prendre en charge.

Le mode d'emploi de votre scooter doit d'ailleurs être très clair sur les conditions de son transport. En effet, le véhicule doit être fermement fixé pendant le transport, en voiture ou dans une remorque, à l'aide de sangles attachées à deux « œillets » à l'avant et deux « œillets » à l'arrière.

Nous comprenons les incidences sur vos déplacements. Néanmoins, nous sommes au regret de ne pouvoir répondre favorablement à votre demande pour des raisons de sécurité, pour vous-même et les autres passagers, et en raison du nombre croissant d'utilisateurs sur notre réseau.

Service Relations Clients
Direction Marketing et Commerciale
Tel. 04 76 20 66 11

NOUS AVONS TESTE POUR VOUS

Le café restaurant l'ATYPIK

Accueil sympathique, décoration hétéroclite, repas quasi gastronomique.
Chacun trouvera son bonheur, la carte du jour étant composée d'un plat végétarien, d'une viande ou d'un poisson. Les desserts sont un régal pour les yeux comme pour les papilles.
Ambiance chaleureuse et décontractée.

Outre tout cela, ce café restaurant emploie de jeunes autistes pour le service, et propose également une multitude de choses ludiques …
Durant cette « difficile » épreuve de test, le temps s'est suspendu. Nous avons oublié la crise, la grisaille, la morosité générale, mais aussi qu'il nous fallait retourner… au travail.
Alors n'hésitez pas à franchir cette porte (accessibilité PMR garantie) pour passer un moment convivial, en famille, entre amis, pour vous restaurer, ou simplement boire un café, avec ou sans sucrerie, mais avec de la douceur.

J'AI JETE MON CHAPEAU

J'ai jeté mon chapeau
Par-dessus les moulins,
J'ai ouvert aux oiseaux,
La cage du jardin.

Et j'ai brisé la chaîne
Des ennuis, des chagrins,
Et j'ai vidé mes peines
Dans le fonds du ravin.

Et j'ai bu aux fontaines
Tout au long du chemin,
Et j'ai bu, Marjolaine,
Dans le creux de ta main.

J'ai jeté mon chapeau
Par-dessus les moulins,
Et j'ai dans le ruisseau
Dansé dans le matin.

J'ai couru dans les prés
Où chantent les grillons
J'ai dormi dans les blés
A l'ombre des moissons.

J'ai mis mille baisers
Sur les bras nus des filles,
Et j'ai su marauder
La grappe qu'on grappille.

Je n'ai plus de chapeau
Mais j'habite un moulin,
J'en ai fait un château
Pour la joie des copains.

Yvon MOTTIN
Extrait de «PAGES ARRACHEES»

Les Croisées Médiévales

Artémuse, s'engage auprès de l'Association Vaincre la Mucoviscidose.

Cette association accompagne les malades et leur famille dans leur vie bouleversée par la mucoviscidose. Artémuse est une association qui s'engage humainement.

De nombreuses actions sont faites pour soutenir d'autres projets associatifs.

Dans les croisées médiévales, sur chaque entrée, 1 € sera versé à l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Entrée sur site à partir de 13H30 :
Adulte 13 € - Enfant : 7 €

PRÉ-PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

9h30 - 12h :	Master-class
12h - 13h :	Parade - déambulation dans les rue de Renage
13h30 :	Ouverture du site
14h30 :	Spectacle de théatre et combats d'épée (Compagnie Excalibur Dauphiné et Goliards).En plein air
15h30 :	Spectacle musique et chants (Compagnie Aux Couleurs du Moyen-Age). En salle
16h30 :	Spectacles de compagnies amateurs : théatre, musique, art de rue. En plein air et en salle + Combats d'épée (Compagnie Excalibur Dauphiné).
17h30 :	Bal avec initiation aux danses traditionnelles (Compagnie aux couleurs du Moyen-Âge). En plein air.
19h :	Spectacle de compagnie amateur. En salle.
20h30 :	Spectacles de compagnies amateurs. En salle.
22h15 :	Spectacle d'Excalibur
22h30 :	Spectacle art du feu et art de la rue (Compagnie Arcanum). En plein air.
Entre 14h et 18h :	**Le Tournoi des Braves (Compagnie Arcanum).**

POUR LES PUBLICS EN SITUATION D'EXCLUSION :

La manifestation sera ouverte à la **communauté sourde et malentendante.**
Deux à trois interprètes langue des signes seront sollicités afin d'assurer la mixité des échanges.
Le travail lors des master-class alternera langage oral et langage des signes afin de permettre une compréhension de tous et par tous.
Pendant l'ensemble des activités pédagogiques présentes lors du village médiéval, l'interprète langue des signes accompagnera les sourds et malentendants à la découverte des ateliers, afin de les inclure dans les différents loisirs proposés.
La communauté sourde est malheureusement bien trop souvent exclue des pratiques artistiques et des manifestations culturelles. Cette fête médiévale leur sera tout à fait ouverte. Elle permettra aux entendants de se rendre compte de la richesse que possède cette communauté.

L'ensemble des activités, master-class et spectacles seront également accessibles pour les **personnes à mobilité réduite.** Les responsables d'ateliers tiendront compte de ce public dans leur conduite d'animation et dans l'ajustement du travail aux possibilités de chacun.

HANDICAPERMIS

Handicapermis est un projet grenoblois créé en 2013 dans le but d'aider les personnes en situation de handicap à passer leur permis de conduire. Sur notre site internet, http://handicapermis.fr, ils peuvent trouver la liste des démarches à suivre, les aides et subventions auxquelles ils peuvent prétendre, les assurances, les aménagements, et SURTOUT les contacts sur la région qui les intéresse (médecins, auto-écoles, assureurs etc.). Cette liste de contacts est au cœur de notre priorité et nous la mettons régulièrement à jour et/ou nous l'élargissons.

En parallèle de l'activité du site, nous souhaitons également sensibiliser le monde de l'entreprise au handicap et pour ce faire, nous avons organisé en Février dernier une conférence sous la forme d'un théâtre-forum à destination des futurs managers et professionnels du recrutement. La mobilité et l'autonomie étant au centre de notre projet, nous souhaitons également qu'elles s'effectuent sans biais au sein de l'entreprise et du monde du travail.

Plus en détails :

Nous sommes 4 étudiantes de Grenoble Ecole de Management, membres de l'association Impact ; association œuvrant pour le développement durable et l'entreprenariat social.

Le projet Handicapermis est né d'un constat simple : il est très difficile pour les personnes en situation de handicap de passer leur permis de conduire. Ce qui est un comble puisqu'il s'agit des personnes qui ont le plus besoin de gagner en autonomie, tout devrait être fait pour les aider et leur simplifier la tâche.

Notre site internet (http://handicapermis.fr) est donc effectif depuis le mois d'Août 2014 afin d'aider les personnes en situation de handicap à :

- ⇒ Connaitre leurs droits
- ⇒ Obtenir des conseils et les démarches à suivre
- ⇒ Avoir des contacts facilement
- ⇒ Accepter plus facilement leur possible refus d'obtenir leur permis

Notre site est également utile pour les accompagnants et aidants. Il fournit en complément des articles sur les actualités autour du handicap.

La mise en place de conférences en lien avec le handicap vient de notre propre ressenti en tant qu'étudiantes et futurs managers. En effet, nous nous sommes rendues compte que nous n'étions pas véritablement formés ni préparer à gérer le handicap en entreprise, comme par exemple au sein d'une équipe de travail, de la relation clients etc... De fait, ces conférences représentent un moyen, pour les étudiants, les entreprises, ainsi que pour les travailleurs en situation de handicap, de dialoguer et de briser les préjugés vis-à-vis du handicap et de faire en sorte qu'un maximum de gens se questionne et développe une réflexion autour du handicap.

Nous devons notre réussite à plusieurs collaborations. Nous sommes tout d'abord très soutenus au sein de notre établissement, puisque la personne en charge de la politique handicap de GEM nous conseille souvent sur les méthodes à appliquer.

Nous participons également au programme Enactus, un réseau d'entrepreneurs sociaux étudiants et professionnels, qui nous fournit des conseils et des méthodes de travail avisés. C'est dans le cadre de ce programme que nous avons gagné le soutient de la fondation Vinci pour le financement de notre site internet.

Enfin, nous faisons partis du réseau de la FEDEEH, le portail étudiant du handicap, qui est une source de contacts et d'idées pour nous.

Autopartage - Le concept

L'autopartage permet à des abonnés de partager l'usage d'une flotte de voitures, pour la durée et le trajet de leur choix.

- ⇒ Des véhicules à disposition 24h/24 et 7j/7
- ⇒ Des réservations instantanées ou planifiées
- ⇒ Le choix de la taille du véhicule de 1 à 9 places (XS, S, M, L, XL)
- ⇒ Des tarifs abonnement tenant compte du temps d'utilisation et du kilométrage effectué
- ⇒ Des places de stationnement réservées, proches de votre lieu de travail ou domicile.
- ⇒ Une assistance 24h/24 et 7j/7

Comment ça marche ?

Réservation – Mise à disposition – Démarrage – Assistance H24 – Utilisation, Restitution

Cité Lib, une coopérative régionale

- ⇒ Des véhicules sur 4 départements: l'Isère, la Savoie, la Haute Savoie et la Loire
- ⇒ Près de 200 véhicules en libre service
- ⇒ 4000 abonnés qui bénéficient du service
- ⇒ 50% de professionnels (grandes entreprises et collectivités, PME et associations…) 50% de particuliers.
- ⇒ 1 carte d'accès national unique

50 villes principales, 1000 véhicules en libre service, une centrale d'appels nationale, favoriser l'intermodalité train-voiture, Coopérative créée en 2002.

L'autopartage adapté aux personnes à mobilité réduite

Cité Lib souhaite développer l'accessibilité de son service d'autopartage, Mise à disposition de véhicules en libre-service **adaptés pour accueillir un fauteuil roulant,** qui permet le **transport des personnes à mobilité réduite** - personnes âgées et/ou handicapées. Pour les **familles et professionnels accompagnants.**

Moyens de mise en œuvre du TPMR

En 2015, mise à disposition par Cité Lib de plusieurs **véhicules adaptés, pour le transport personnes à mobilité réduite** en autopartage ouvert à tous, un projet régional envisagé pour Grenoble, Chambéry et Saint-Etienne. Projet soutenu par le comité national coordination action handicap (CCAH) et l'ADEME.

Où utiliser des véhicules TPMR ?

Le réseau national d'autopartage Citiz s'équipe : une dizaine de villes françaises proposeront des véhicules adaptés au TPMR en 2015 à l'exemple de Strasbourg, Bordeaux, Lyon ou encore Lille où les expériences fonctionnent.

Idéal pour compléter votre trajet en train, utilisez une voiture disponible en gare et équipée pour le TPMR.

Qui peut utiliser le TPMR ?

Les particuliers

Solution idéale pour le déplacement des personnes à mobilité réduite et leurs proches.
Sorties en famille ou entre amis : capacité d'accueil de 5 personnes dont la personne en fauteuil.

Les professionnels

Solution idéale pour le déplacement des professionnels de la santé et du handicap – associations, établissements, entreprises.

Sorties seniors avec un EPHAD ou une maison de retraite, sortie personnes handicapées avec un centre d'accueil ou un club handisport...

Témoignage d'utilisateurs de Citiz Alsace

« **Maman n'avait plus l'habitude de sortir, maintenant on peut l'emmener voir un peu autre chose,** la campagne... Avant on ne pouvait rien faire, louer pour une journée une ambulance-taxi ce n'est pas dans nos moyens... Du coup ça nous donne des idées. On va pouvoir emmener maman en cure l'année prochaine. »

René, pour sa maman se déplaçant en fauteuil roulant.

« **Ça change la vie!** C'est vraiment une ouverture incroyable sur le monde extérieur. Blandine ne parle pas, mais dès qu'on la monte sur la rampe, elle montre qu'elle reconnaît la voiture et commence à chanter. C'est vraiment une idée super, j'en courage tout le monde à essayer, c'est une telle liberté! »

Claire, maman de Blandine, polyhandicapée.

« Le système est très intéressant. **Avec les véhicules adaptés je peux monter sans problème sans sortir de mon fauteuil.** Des amis vont venir me rendre visite. On pourra réserver la voiture pour partir faire un déplacement à plusieurs le weekend, sans que mon handicap ne pose problème pour eux. »

Mathieu, adhérent.

Comment utiliser le TPMR ?

Toute structure/tout particulier peut s'abonner à Cité Lib selon la procédure habituelle et bénéficier du service pour le TPMR ou pour tout autre utilisation des véhicules en autopartage. Véhicules catégorie L accessibles sans surcoût d'adaptation pour le TPMR.

Les caractéristiques techniques des véhicules adaptés au TPMR

Innovation : Rampe d'accès rabattable à l'horizontal. Les personnes en fauteuil roulant prennent place très facilement à l'arrière du véhicule sans quitter leur fauteuil. Dépôt des bagages et d'effets personnels dans le coffre.

Ergonomie : Sièges arrière aisément repliables. Emplacement spacieux pour le fauteuil roulant.

Sécurité : Fauteuil arrimé par des points d'ancrage au sol + ceinture de sécurité 3 points pour le passager.

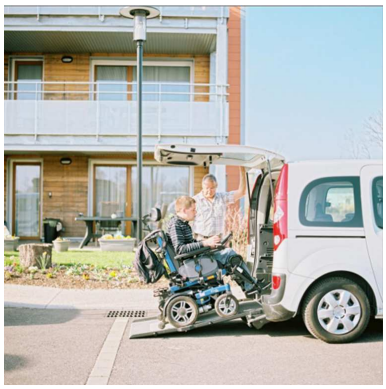

Contact

www.citelib.com
Aurore Damevin Chargée de développement Loire
aurore.damevin@citelib.com - 06.38.03.35.87

Legs et Donations

Vous avez une question, un commentaire, ou vous désirez en savoir plus sur les successions ?

Contactez Franck Sarriot :

Par téléphone : **01 40 78 69 18**

Par mail : **franck.sarriot@apf.asso.fr**

Par courrier : **APF, Franck Sarriot**
17 bd Auguste-Blanqui
75013 Paris

Demande de documentation gratuite et confidentielle sur les legs, donations et assurances-vie

À retourner dans l'enveloppe jointe à affranchir

☐ Je souhaite recevoir votre brochure **legs, donations & assurances-vie.**

☐ Je souhaite être contacté(e) par Franck Sarriot, en toute confidentialité et sans aucun engagement de ma part

Téléphone (facultatif) : .....

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ..... E-Mail (facultatif) .....

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association.

LEGAD 12

HANDISERE – Sortie tous les 4 mois
Imprimerie : l'E.S.A.T. APF de Pré-Clou 19, avenue de Grugliasco 38130 ECHIROLLES

✂ _____

ADHESION / ABONNEMENT – 2015

***Bulletin à retourner à* : APF 21 bis, avenue Marcelin Berthelot - 38100 GRENOBLE**

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

* Adhésion à l'APF (donne droit au Handisère)			25 € ☐	
* Nouveau : Adhésion Familiale à l'APF pour	2 personnes 40 € ☐	3 personnes 45 € ☐	4 personnes 60 € ☐	5 personnes 75 € ☐
* Abonnement à FAIRE FACE National pour les **adhérents**			22 € ☐	
* Abonnement à FAIRE FACE NATIONAL pour les **non adhérents**			33 € ☐	

NOUVEAU